

Action Commune

Impôts 2008



L'ACEPM

L'Association Corse des Espaces Publics Multimédia a été créée le 11 septembre 2006. La Présidente d'honneur est Maria GUIDICELLI, le bureau est composé de :

Présidente : Marylin RICHARD, P@m de Vescovato
Trésorier : Carl PLATEL, P@m de Folelli
Secrétaire : Gérard BANDINI, P@m de Paese Novu

Plusieurs animateurs multimédias ont adhéré et participé à la vie de l'association :

- Vanina GIUDICELLI, Solaro
- Alexandra TASSO, Venaco
- Mélanie GUAÏTELLA, Lama
- Josée SAVELLI, Ajaccio
- Dominique GIACOMETTI, Grosseto-prugna
- Frank RENUCCI, Corte
- Ahmad CLÉMENT, Folelli
- Jean-claude OTTAVIANI, Ajaccio
- Johan ETON, Vescovato (a quitté le réseau)
- Fabrice BLANCKAERT, Ventiseri (a quitté le réseau)
- Stéphane SALARIS, Peri (a quitté le réseau)

D'autres ont simplement adhéré à l'association :

- Jean-marc VALENTINI, Bastia
- Jean-paul SCRIVANI, Palasca
- Daniel THOMAS, Peri
- Brigitte PETRIGNANI, Paese-Novo

Les objectifs de l'association sont :

- Mutualiser les connaissances et les compétences
- Entraider les animateurs et les structures afin de créer un centre de ressources communes sur la Corse
- Analyser la situation du métier d'animateur multimédia au niveau national,
- Faire valoir notre métier au niveau régional.
- Promouvoir et organiser des projets multimédias



Le thème choisi

Après avoir organisé du 25 mars au 03 avril une action commune autour du logiciel libre, nous avons décidé de mettre en place pour les mois de mai & juin une action sur la télé déclaration des revenus.

L'organisation

Mi Avril nous avons laissé un message sur le forum corse Cyber-base pour avertir tous les animateurs [p@m](#) que nous allions mener une action commune sur les services publics en ligne.

Nous les avons invité à nous rejoindre sur notre forum, à cette adresse :

<http://acepm.xooit.fr/t38-La-e-administration.htm>

Nous avons contacté également Mr Jean Carli, Inspecteur Principal des Impôts, avec qui certains d'entre nous avaient mené des actions sur la télédéclaration des revenus l'année précédente. Cette année encore Mr Carli nous a répondu favorablement et a proposé de nous rencontrer afin de nous faire découvrir le site des impôts, nous expliquer son fonctionnement, et indiquer aux usagers les avantages de la déclaration en ligne.

Ont répondu présents :

- Gérard, pam de Paese Novu
- Carl, Pam de Folelli
- Alexandra, Pam Vénacais
- Franck, Pam de Corte
- Vanina, Pam de Solaro

(Dominique du Pam de Grosseto-Prugna se trouvant en Corse du Sud n'a pu participer à cette action, aucun inspecteur principal n'étant libre)

Nous nous sommes donc rencontrés la première fois avec M. Carli, le 7 mai au [P@m](#) de Vescovato.



Les actions

« Du 19 mai au 11 juin, dans les P@m de Vescovato, Folelli, Solaro, Paese Novo, Corte et Venaco, vous pourrez venir déclarer vos revenus sur internet tout en étant accompagné par un animateur. »

« De plus, des séances avec un inspecteur général de la Direction des Impôts de Haute-Corse, M. CARLI Jean-Marie, se dérouleront le 19 mai à Solaro, le 27 mai à Paese Novo, le 4 juin à Arena-Vescovato, le 28 mai à Venaco et Corte ainsi que le 9 juin à Folelli. »

Bilan [P@m](#) de Solaro

Date : 19 mai 2008

Horaire : 14h-17h

Nombre de participants : 6

Les usagers qui se sont déplacés étaient contents de pouvoir poser des questions à M.Carli, et sa présence a crédibilisé l'action.

Bilan [P@m](#) de Paese Novo

Date : 27 mai 2008

Horaire : 14h-17h

Nombre de participants : 10, dont deux personnes n'ont pas télédéclaré mais se sont simplement renseignés auprès de M. CARLI pour des questions fiscales

Cinq autres personnes ont fait leur déclaration en ligne les jours suivants ou précédant l'atelier

Bilan [P@m](#) de Venaco

Date : 28 mai 2008

Horaire :

Nombre de participants : 0



Bilan P@m de Corte

Date : 28 mai

Horaire : 14h à 16h

Nombre de participants : 3 dont une personne avec 4 déclarations à réaliser.

À la suite de la séance avec M. Carli, deux autres personnes sont venues télé-déclaré au P@m.

Bilan P@m de Vescovato

Date : 4 juin 2008

Horaire : 14h-16h

Nombre d'inscrits : 8 dont deux personnes ayant déjà déclaré leur revenu sur papier et qui étaient intéressé par le déroulement pour l'année prochaine.

Quatre autres personnes ont fait leur déclaration en ligne hors atelier.

Bilan P@m de Folelli

Date : 9 juin 2008

Horaire : 14h-16h

Nombre de participants : 4

Trois autres personnes ont fait leur déclaration en ligne les jours suivant ou précédant l'atelier

D'une manière générale, les usagers étaient favorables à l'action mais trouvaient la date du 9 juin trop éloigné dans le temps. En effet, pour les contribuables n'ayant pas encore sautés le pas du papier au numérique, il était difficile de faire leur première télé-déclaration après la date limite de l'envoi au format papier. Pour cette raison, beaucoup sont revenus sur leur inscription en prétextant qu'ils auraient préféré que l'atelier ait lieu avant le 31 mai ou avec un compte « fictif ».

Photos



Communication

Réalisation d'une affiche commune

Du 19 mai au 11 juin, dans les **P@m** de Solaro, Folelli, Vescovato, Paese Novo, Corte et Venaco, vous pourrez venir déclarer vos revenus sur internet tout en étant accompagné par un animateur.



De plus, des séances avec un inspecteur principal de la Direction des Impôts de Haute-Corse, M. CARLI Jean-Marie, se dérouleront le 19 mai à Solaro, le 27 mai à Paese Novo, le 4 juin à Arena-Vescovato, le 28 mai à Venaco et Corte et le 9 juin à Folelli.



Cette action organisée par l'ACEPM (Association Corse des Espaces Publics Multimedia) **vous offre la possibilité de déclarer gratuitement**

vos revenus en toute tranquillité sur internet avec un inspecteur présent pour répondre à vos questions fiscales et un animateur pour vous accompagner sur le site <http://impots.gouv.fr>.

Pour plus d'informations sur les horaires, contactez le **P@m** le plus proche des chez vous au : Solaro (04 95 57 85 18), Folelli (04 95 36 34 39), Vescovato (04 95 36 44 56), Paese Novo (04 95 30 12 00), Corte (04.95.46.80.35), Venaco (04 95 44 43 71)



Réalisation de fonds d'écran :

7,4 millions de déclarations sur internet en 2007. Pourquoi pas vous en 2008 ?

Le 9 juin, atelier avec un inspecteur principal de la Direction des impôts de Haute-Corse

Tarifs d'impression :
Texte : 0,15cts
Photo : 0,30cts

Bienvenue au P@m de Folelli



Le P@m sera fermé :
Du 11 au 13 juin
<http://folelli.cyber-base.org>

Un règlement intérieur existe, Merci de le respecter.

N'hésitez pas à demander de l'aide à l'animateur (Carl)

Déclarez vos impôts sur Internet !

www.impots.gouv.fr

FrontMotion
Firefox

Internet Explorer

Mardi 27 mai à partir de 14h, la présence d'un inspecteur des Impôts vous aidera dans vos démarches fiscales.

Un animateur sera, lui, présent pour vous guider dans l'utilisation du site des impôts.

N'oubliez pas les documents nécessaires (avis d'imposition 2007 et déclaration 2008)

Si vous avez une Clé USB, n'hésitez pas à la prendre avec vous !

ACEPM
Association Corse des Espaces Publics Multimedia

P@m
points d'accès multimédia

Logo of the French Republic

Logo of the Corsican Republic

Logo of the Corsican Republic

7,4 millions
de déclarations
sur internet en 2007
Pourquoi pas vous
en 2008 ?



Le 4 Juin à 14 h

*Présence de Mr Carli
Inspecteur Général*

*Venez télédéclarer gratuitement
vos revenus*

Plus simple, plus rapide, plus souple, plus sûr

www.impots.gouv.fr

ACEPM
Association Corse des Espaces Publics Multimedia

a

■ impôts

La télédéclaration expliquée à Paese Novu

Jusqu'au 11 juin vous pourrez vous déplacer dans les points d'accès multimédia (p@m) pour déclarer vos revenus sur internet guidé par un animateur.

Plusieurs ateliers se sont déroulés en présence d'un inspecteur principal de la direction des impôts de Haute-Corse.

C'était le cas à la cyber base de Paese-Novu dans les locaux du centre social de la CAF. Cette action a été organisée par

sur le site <http://impots.gouv.fr>
« Je réside à Sisco et le travail à Bastia, combien de kilomètres sont pris en compte ? Le repas c'est 4,20 ou 4, 15 euros ? Je peux joindre la facture des travaux pour mes fenêtres ? » autant de points d'interrogations que Jean-Marie Carli a effacés rapidement alors que Gérard Bandini, l'animateur surveillait les premiers pas de dizaines de nouveaux télé-déclarants, comme cela a été le cas toute la semaine.

réduction de 20 euros est appliquée mais ce n'est valable qu'une seule fois », note l'inspecteur principal en ajoutant qu'il s'est déplacé au cours des dernières semaines dans les p@m de Solaro, Corte, Venaco et Folelli.

« Je crois que l'année prochaine nous allons mettre en place une collaboration encore plus grande avec tous ces points d'accès multimédia. Les animateurs sont parfaitement aptes pour aider ceux qui n'ont pas internet à



Inspecteur principal des impôts Jean-Marie Carli (à gauche), explique la déclaration par internet.
(Photo Louis Vignaroli)

■ impôts

La télédéclaration en toute facilité au Point d'accès multimédia de la Rinascita

Pour que la formalité des impôts ne représente plus un casse-tête, l'Association corse des espaces publics multimédia (ACEPM) a mis en place une opération d'accompagnement dans plusieurs Points d'accès multimédia (PAM), afin de faciliter la déclaration des revenus sur internet.

Mercredi dernier, c'était ainsi au tour du PAM de l'association « A Rinascita » d'accueillir durant une demi-journée Jean-Marie Carli, inspecteur principal de la Direction des impôts de Haute-Corse, pour une séance d'aide fiscale et technique à la déclaration en ligne.

Jusqu'au 11 juin

« Ce partenariat est particulièrement intéressant, car il permet de répondre à la demande du public, tout en assurant un suivi grâce à la présence des animateurs, précisait l'inspecteur. Internet



Accessible gratuitement, le Point d'accès multimédia (PAM) de l'association A Rinascita a accueilli mercredi dernier l'inspecteur des impôts Jean-Marie Carli, pour une séance d'aide à la déclaration des revenus sur internet.

offre non seulement une gestion plus simple, plus rapide et plus sûre des données, mais aussi l'accès à un dossier fiscal complet et à de nombreuses informations très utiles. »

Avec environ 12 000 télédéclarants en Haute-Corse l'an dernier, la procédure par internet est effectivement destinée à se développer, l'administration fiscale souhaitant d'ailleurs atteindre le chiffre de 18 000 dossiers cette année.

D'ici à la clôture des déclarations en ligne, le 11 juin prochain, l'animateur du PAM de la Rinascita, Franck Renucci, continuera donc à recevoir et à accompagner gratuitement toute personne souhaitant accéder au site internet des impôts.

Savoir +

■ Déclarer ses revenus en ligne sur le site : <http://impots.gouv.fr>.

« L'enthousiasme communicatif de ses étudiants,

■ revenus 2008

Les P@m vous aident à déclarer sur Internet !

Du 19 mai au 11 juin, dans les P@m de Solaro, Folelli, Vescovato, Paese Novo, Corte et Venaco, vous pourrez venir déclarer vos revenus sur internet tout en étant accompagné par un animateur.

De plus, des séances avec un inspecteur général de la Direction des Impôts de Haute-Corse, M. Carli Jean-Marie, se

dérouleront le 19 mai à Solaro, le 27 mai à Paese Novo, le 4 juin à Arena-Vescovato, le 28 mai à Venaco et Corte et le 9 juin à Folelli.

Cette action organisée par l'ACEPM (Association Corse des Espaces Publics Multimedia) vous offre la possibilité de déclarer gratuitement vos revenus en toute tranquillité

sur Internet avec un inspecteur présent pour répondre à vos questions fiscales et un animateur pour vous accompagner sur le site <http://impots.gouv.fr>.

Pour plus d'informations sur les horaires, contactez le P@m le plus proche des chez vous au : Corte (04.95.54.09.86), Venaco (04.95.44.43.71).